



Communiqué de presse

Regus, la Caisse des Dépôts et Orange s'associent pour créer le premier réseau de télécentres en France

Les trois partenaires annoncent la création d'une société qui proposera une offre d'espaces de télétravail, en partenariat avec les collectivités locales

Paris, le 19 novembre 2013 – Regus, le premier fournisseur mondial d'espaces de travail flexibles, s'associe à la Caisse des Dépôts et à Orange, l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, pour implanter des centres de télétravail au cœur des bassins de vie, en périphérie des centres villes.

Ce partenariat permettra de développer le premier réseau de télécentres urbains et périurbains ; il viendra compléter le réseau existant aujourd'hui dans les quartiers d'affaires des principales villes et régions de France, contribuant ainsi au dynamisme des territoires. En plus de faciliter le recours au travail mobile et à distance, ces centres permettront de réduire l'engorgement dans les transports en rapprochant les salariés de leur lieu de travail, de développer le commerce de proximité et l'attractivité des territoires, ou encore d'améliorer la productivité des entreprises.

La société qui sera créée par Regus, la Caisse des Dépôts et Orange aura pour mission l'installation, la gestion et l'exploitation d'un réseau de télécentres en France. Elle permettra la mise à disposition d'espaces de travail auprès d'entreprises publiques, privées et de travailleurs indépendants. Sa création sera effective après autorisation des autorités réglementaires européennes compétentes.

Les télécentres sont des centres de télétravail, dans lesquels des salariés ou des travailleurs indépendants peuvent utiliser des espaces de travail ouverts, des bureaux privatifs, des salles de réunion, une connectivité très haut débit, des services de visioconférence, et d'une manière générale toute une offre de services et un environnement professionnels qui font défaut au télétravail à domicile.

Regus, la Caisse des Dépôts et Orange prévoient d'implanter ces nouveaux télécentres dans les zones d'habitations, à proximité des « nœuds de transport ». Ces implantations seront établies en partenariat avec les collectivités pour favoriser le développement économique local et l'aménagement du territoire. L'objectif initial est d'ouvrir une quinzaine de télécentres avant fin 2016, notamment en Ile-de-France, avec la possibilité d'étendre cette ambition à plus de cinquante télécentres à travers la France.

Ce projet sera également bénéfique aux entreprises : en France, 72 % des professionnels affirment que les méthodes de travail à distance améliorent la productivité et 76 % pensent qu'elles développent le sens des responsabilités et la gestion du temps¹.

Enfin, les télécentres pourront amorcer une dynamique territoriale et aider ainsi les acteurs publics à répondre en partie aux attentes de fluidification du trafic urbain et aussi à celles d'une meilleure qualité de vie.

Selon **Frédéric Bleuse, Directeur Général France de Regus** : « *Nous nous réjouissons de cet accord avec la Caisse des Dépôts et Orange. Il constitue en effet une étape décisive et concrète de notre engagement à poursuivre la mise en place d'un réseau national dense, permettant une utilisation à la demande d'espaces de travail. Aider les entrepreneurs et les salariés à travailler plus près de chez eux permet de remédier à de nombreux problèmes actuels, que ce soient les embouteillages en ville, le stress lié aux trajets domicile-travail, et le dépeuplement des zones rurales, tout en améliorant leur efficacité et en réduisant les coûts. En permettant de repenser les mobilités au sein de l'espace urbain, ces télécentres contribueront en outre à la construction de la ville durable et intelligente demain, projet auquel nous souhaitons associer les collectivités locales* ».

Pour **Marie-Hélène Martinez, Chef du Service "Services et Usages Numériques" à la Caisse des Dépôts** : « *Ce projet innovant s'inscrit dans les actions de la Caisse des Dépôts au service du développement et de la compétitivité des territoires et particulièrement de l'utilisation du levier numérique pour un aménagement équilibré. Il participe à l'attractivité des territoires en favorisant notamment la revitalisation des zones périurbaines et des commerces de proximité. Il contribue également à favoriser la transition écologique par la décongestion des transports. Enfin, il apporte une plus-value aux travailleurs et aux entreprises en favorisant la diminution du temps de transport et les nuisances qui y sont associées, comme le stress ou encore le temps perdu.* »

« *Participer à l'aménagement du territoire, accompagner les collectivités dans le développement de services à destination des entreprises et permettre aux salariés et travailleurs de disposer de l'ensemble des moyens numériques près de leur domicile sont autant d'objectifs qu'Orange poursuit à travers la création de la future société. Nous sommes ravis de pouvoir contribuer aux côtés de Regus et Caisse des Dépôts à ces évolutions majeures des modes de travail et de proposer une solution contribuant à une réduction de la congestion urbaine* », se félicite **Nathalie Leboucher, Directrice du programme Smart Cities d'Orange**.

¹ Etude Regus menée auprès de 20 000 professionnels issus de 95 pays en septembre 2013. Ces personnes interrogées sont issues de la base de données de contacts de Regus à l'échelle mondiale. Elle compte plus d'un million de travailleurs actifs, dont la vaste majorité est représentée par des membres de la haute direction et des patrons d'entreprise. Les chiffres de cette étude résultent de questions portant sur les liens entre travail flexible et productivité. L'étude a été menée et gérée par l'organisme indépendant MindMetre (www.mindmetre.com),

A propos de Regus

Regus est le premier fournisseur mondial d'espaces de travail flexibles.

Grâce à son réseau de plus de 1 700 centres d'affaires répartis dans 100 pays, il met à la disposition de ses clients des espaces de travail d'excellente qualité, pratiques et entièrement équipés, disponibles aussi bien pour quelques minutes que pour plusieurs années. Des entreprises comme Google, Toshiba et GlaxoSmithKline ont choisi Regus pour pouvoir travailler avec souplesse et assurer la pérennité de leur entreprise.

La commodité est la clé du travail flexible. Regus s'implante donc là où ses 1,5 million de membres en ont besoin : centres-villes, banlieues, centres commerciaux et magasins de détail, gares ferroviaires, stations-service sur autoroutes et centres communautaires.

Créée à Bruxelles (Belgique) en 1989, la société Regus est basée au Luxembourg et est cotée à la Bourse de Londres. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.regus.com

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 43,5 milliards d'euros en 2012 et 166 000 salariés au 30 septembre 2013, dont 102 000 en France. Présent dans 32 pays, le Groupe servait plus de 232 millions de clients au 30 septembre 2013, dont 175 millions de clients du mobile et 15 millions de clients haut débit fixe dans le monde. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services.

Orange est coté sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse :

Regus

Agence Wellcom
Céline Bézioua & Ingrid Zémor
Tél : 01 46 34 60 60
Email : cbe@wellcom.fr;
iz@wellcom.fr
 <http://wellcom.fr/presse/regus/>

Groupe Caisse des Dépôts

Cédric Verpeaux
Tél. : 01.58.50.74.35
cedric.verpeaux@caissedesdepots.fr

Orange

Orange Business Services : Gwenaëlle Martin-Delfosse 01 44 37 62 62 -
gwenaelle.martindelfosse@orange.com
Orange : Sylvie Duho - Olivier Emberger, 01 44 44 93 93 –
service.presse@orange.com